



Commune de
Hauteluce
Village de Lumière

La Commune d'Hauteluce / Les Saisies

RECRUTE

Pour la saison d'hiver 2024-2025

(Du mercredi 10 décembre 2025 au mardi 31 mars 2026)

4 Agent(e)s de Surveillance de la Voie publique (ASVP) - Assistant(e)s Temporaire de la Police Municipale (ATPM)

et

2 Agent(e)s vacataires pour des missions de surveillance de la voie publique (ATPM) pour renforcer le service lors des week-end/ Animations et événements générant de nombreux visiteurs.

Service POLICE MUNICIPALE

Sous l'autorité du Maire et du Chef de la Police Municipale, vous participerez au travail d'équipe à travers une commune accueillant de nombreux vacanciers (village avec une station familiale de montagne).

Activités principales :

- Accueil et renseignements des usagers de la voie publique.
- Suivi de la circulation et du stationnement.
- Missions quotidiennes : Mise en place du marché et encaissement, fonctionnement des zones de stationnement payant.
- Assurer la surveillance générale du domaine public, notamment durant les animations.
- Participer à la gestion des flux, notamment durant les animations et événements exceptionnels.
- Participer à la manutention du mobilier urbain et barrières pour la gestion de la circulation, du stationnement, des flux et des animations et événements.
- Gestion des conflits de voie publique et situations particulières.

Profil :

- Expérience souhaitée en collectivité territoriale ou commune touristique
- Autonomie, courtoisie et langage de rigueur.
- Sens du service public et de la confidentialité, **casier judiciaire vierge**.
- Qualité relationnelles et goût du travail en équipe
- Bonne maîtrise de soi
- Bonne condition physique (**certificat d'aptitude à la pratique d'une activité physique susceptible d'être demandée**)
- Titulaire du permis de conduire
- Disponibilité horaire en fonctions des besoins du service (manifestation, animations)
- En conformité avec la réglementation du travail en vigueur.

Conditions :

Candidature au plus tard le **29 septembre 2025**

- Rémunération : statutaire, environ 2 300 € brut / mois avec les congés payés.
Heures supplémentaires : pouvant aller jusqu'à 25h / mois sur certains mois.
- Horaires : selon planning, 35 heures hebdomadaires, plus heures supplémentaires,

Les candidatures accompagnées d'un CV sont à adresser à :

Monsieur le Maire, Mairie, 154 rue de la Voûte, 73620 HAUTELUCE

Ou par email : contact@mairie-hauteluce.fr

Affiché le : **25 AOUT 2025**